

PACAUD GEOFFREY INVENTAIRE
Société par Actions Simplifiée au capital de 7 000.00 Euros
Siège social : 12 Rue du Commerce
16100 CHATEAUBERNARD
810 476 911 RCS ANGOULEME

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 31 MAI 2025

L'an deux mille cinq, le trente et un mai, à dix-huit heures, la société HOLOSTRO SAS, représentée par Monsieur Sven HOLTZINGER agissant en qualité de président, associée unique de la société PACAUD GEOFFREY INVENTAIRE, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Elle précise l'ordre du jour des présentes décisions :

- Nomination d'un nouveau président en remplacement de la société GSVert démissionnaire,
- Nomination d'un directeur général,
- Modification de la dénomination sociale et du sigle,
- Modification de siège social,
- Modifications corrélatives des statuts,
- Pouvoirs pour formalités.

L'associée unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de la société GSVert de ses fonctions de président de la société.

En conséquence, l'associé unique décide de nommer à compter de ce jour en qualité de nouveau président :

Monsieur Sven HOLTZINGER
Né le 16 septembre 1987 à Phalsbourg (57)
Demeurant 1 rue Poincaré
57370 PHALSBOURG

Cette nomination est faite pour une durée indéterminée.

Le président pourra percevoir une rémunération au titre de son mandat qui sera fixée par décision de l'assemblée générale.

Il aura droit au remboursement des frais engagés dans le cadre de l'exercice de sa mission sur présentation de justificatifs.

81 60

Monsieur HOLTZINGER Sven a préalablement déclaré accepter les fonctions de Président, et satisfaire à toutes les conditions requises par les textes pour exercer lesdites fonctions.

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique nomme, à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général de la société :

Monsieur Lionel OSTROWSKI
Né le 2 décembre 1986 à TOULOUSE (31)
Demeurant 39 rue de Kerprich
57400 SARREBOURG

Cette nomination est faite pour une durée indéterminée.

Monsieur Lionel OSTROWSKI sera investi des mêmes pouvoirs et prérogatives que le Président de la société.

Intervenant aux présentes, Monsieur Lionel OSTROWSKI déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

TROISIÈME DECISION

L'associée unique décide de modifier la dénomination sociale et le sigle de la société, à compter de ce jour.

La nouvelle dénomination de la société est PG INVENTAIRE. La société aura désormais pour sigle P.G.I..

QUATRIÈME DECISION

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'associée unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 3 des statuts :

Article 3 – Dénomination sociale

La dénomination sociale de la société est : PG INVENTAIRE

Et pour sigle : P.G.I.

Tous les actes, factures, annonces, publications et autres documents émanant de la Société doivent indiquer la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement des mots «Société par actions simplifiée» ou des initiales «S.A.S.» et de l'énonciation du montant du capital social.

SA LO

CINQUIEME DECISION

L'associée unique décide de transférer le siège social du 12 Rue du Commerce 16100 Châteaubernard, au 13 rue de l'Europe, ZA Maisons Rouges, 57370 PHALSBOURG, à compter de ce jour.

SIXIEME DECISION

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'associée unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts :

Article 4 – Siège social

Le siège social de la société est fixé à : 13 Rue de l'Europe, ZA Maisons Rouges, 57370 PHALSBOURG.

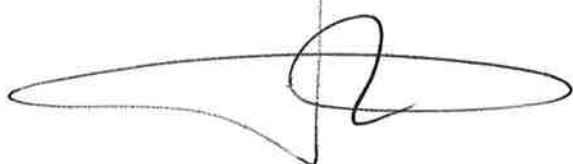
Le reste de l'article demeure inchangé.

SEPTIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir tout dépôt, toutes formalités et publicités légales inhérentes aux décisions adoptées.

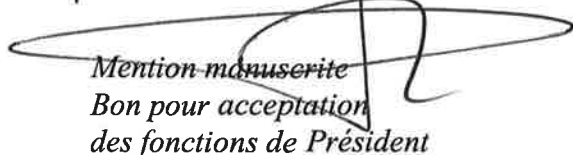
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

L'associée unique
HOLOSTRO
Représentée aux présentes
par son Président
Monsieur Sven HOLTZINGER



Monsieur Sven HOLTZINGER

*"Bon pour acceptation des
fonctions de Président"*



*Mention manuscrite
Bon pour acceptation
des fonctions de Président*

Monsieur Lionel OSTROWSKI

*"Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur Général"*



*Mention manuscrite
Bon pour acceptation
des fonctions de Directeur Général*